

## AVIS DE SOUTENANCE

M. CORENTIN MEA présente ses travaux en soutenance le :

**04 juin 2014 à 14h00**

à l'adresse suivante :

Université Bordeaux Montaigne - Maison de l'Archéologie - Salle Pierre Paris

en vue de l'obtention du diplôme :

**Doctorat Histoire, langues, littérature anciennes**

La soutenance est publique.

Titre des travaux : La cavalerie romaine des Sévères à Théodose

Ecole doctorale : Montaigne-Humanités

Formation doctorale : Master Mention Histoire, Histoire de l'Art, Archéologie Spécialité Archéologie

Section CNU : 21 - Histoire/civilisations : mondes anciens

Unité de recherche : Institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen Age

Directeur : M. JEROME FRANCE, Professeur des Universités

Membres du jury

Nom	Qualité	Etablissement	Rôle
M. PIERRE COSME	Professeur des Universités	UNIVERSITE ROUEN HAUTE NORMANDIE	
M. PATRICE FAURE	Maître de conférences	UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	
M. JEROME FRANCE	Professeur des Universités	Université Bordeaux Montaigne	
Mme JOCELYNE NELIS-CLEMENT	Chargé(e) de recherche	Université Bordeaux Montaigne	
M. MICHAEL SPEIDEL	Professeur (université étrangère)	MAVORS- Intitut d'histoire militaire anc	

## La cavalerie romaine des Sévères à Théodose

Au terme de son troisième livre de l'*Epitoma Rei Militaris*, Végèce conclut en indiquant qu'il n'y a rien à trouver de pertinent dans les ouvrages anciens concernant la cavalerie car celle-ci a fortement progressé en terme d'entraînement, d'équipement et de qualité de montures. En somme, aux yeux d'un connaisseur de l'armée de l'époque théodosienne, l'arme de cavalerie aurait atteint un niveau inégalé jusqu'alors. Mais doit-on pour autant, comme le font certains auteurs, parler d'un "accroissement et d'une montée en puissance de la cavalerie au IV<sup>e</sup> siècle", d'une "large reconversion à l'arme équestre", ou encore d'une "transformation profonde de l'art de la guerre"<sup>1</sup> ? Les conclusions de notre étude ne semblent pas aller dans ce sens.

Au cours du III<sup>e</sup> siècle, les anciennes formations de cavalerie du Principat sont profondément transformées. Les *alae*, principales unités de cavaliers de l'armée romaine, voient le nombre de leur turme passer de seize à onze. Les sous-officiers, *sesquiplicarii* et *duplicarii*, sont aussi plus lourdement équipés comme le laisse supposer l'apparition de *catafractarii* dans les rôles. Conjointement, les *cohortes equitatae*, composées à la fois de centuries de fantassins et de turmes de cavalerie, perdent ces dernières dans le courant de la seconde partie du III<sup>e</sup> siècle. Les sources font en effet état d'une disparition totale du qualificatif d'*equitata* dans la nomenclature de ces formations alors que les *alae* voient leurs effectifs diminuer. Le cas des *equites legionis* est plus complexe. Rattachés à une légion, ils semblent être inscrits dans les rôles de celle-ci. Au nombre de 120 cavaliers durant le Principat, ils passent à 726 avec la réforme de la légion entreprise par Septime Sévère. Ils sont organisés désormais en turme comme dans les *alae*. Dioclétien choisit de séparer les *equites legionis* de leur légion d'origine en créant les *vexillationes equitum promotorum* au début de son règne. Ce changement s'inscrit dans la continuité des transformations radicales amorcées par Gallien quelques dizaines d'années plus tôt.

À la suite de la capture de son père Valérien par les Perses en 260 p.C., l'empereur Gallien se trouve confronté à une situation dangereuse. En Occident, les provinces gauloises et bretonnes font sécession en se ralliant à l'Empire Gaulois de Postumus tandis qu'en Orient, Palmyre prend peu à peu l'ascendant sur le pouvoir impérial régional. Face à la gravité de la situation et les difficultés à rassembler une armée impériale solide, Gallien choisit d'agréger les nombreuses unités de cavalerie éparpillées en garnison le long des frontières au sein de *vexillationes equitum*. Le concept de ces unités est directement inspiré des vexillations légionnaires, à savoir la réunion de plusieurs détachements de soldats issus de différentes unités provenant des fronts africains et danubiens, les seuls encore sous le contrôle direct de Gallien. Les *vexillationes equitum Dalmatarum* et *Maurorum* voient ainsi le jour. Quelques dizaines d'années plus tard, Dioclétien choisit de pérenniser cette nouvelle organisation. Avec la création de la Dyarchie et l'association au trône de Maximien, l'armée du prince se trouve scindée et le besoin en nouvelles formations de cavalerie se fait sentir. Dioclétien réforme alors les anciens *equites legionis*, qui deviennent les *vexillationes equitum promotorum*, et il forme des *vexillationes equitum stablesianorum*, avatar de la stabilité retrouvée de l'Empire. Puis, entre 291 et 294 p.C., soit aux alentours de l'institution de la Tétrarchie, trois nouveaux types d'unités sont formés,

---

<sup>1</sup> Lazaris 2012, 16 ; Carrié 1999,643 ; Zuckermann 1993, 151.

probablement en réponse aux besoins militaires des nouveaux tétrarques, les *vexillationes equitum catafractariorum, sagittariorum et scutariorum*. Dans le même temps, les anciennes ailes du Principat disparaissent presque totalement des sources au profit de nouvelles ailes dites tétrarchiques dont les titres évoquent les victoires et les réformes du redécoupage provincial des augustes. Les *vexillationes equitum* créées durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle adoptent une hiérarchie complètement différente des ailes et des cohortes. Les *sesquiplicarii, duplicarii, decuriones* ont laissé la place aux *excarchi, biarchi et centenarii* dont les attributions et les évolutions sont difficiles à percevoir tant la documentation reste relativement rare et peu précise à leur sujet.

Les guerres civiles qui succèdent à la Tétrarchie portent Constantin et Licinius au pouvoir. Ces derniers entreprennent une réorganisation de l'armée en actant les évolutions intervenues au cours du III<sup>e</sup> siècle. Les armées *comitatenses*, celles suivant les empereurs, et les armées *ripenses*, celles stationnées dans les provinces frontalières, forment désormais l'ossature de l'armée du IV<sup>e</sup> siècle. Les *vexillationes equitum* sont incorporées au sein des *comitatenses*, les *alae* sont reléguées parmi les *ripenses*. Les batailles meurtrières de Mursa et d'Andrinople, ainsi que la tragique expédition de Perse de Julien obligent les empereurs à remanier l'arme de cavalerie. Constance II dédouble une majorité des unités de l'armée impériale après Mursa en créant des formations *seniores* et *iuniores* dans l'optique de compléter rapidement les effectifs de l'armée sans pour autant diluer l'expérience de ses troupes. Théodose, appelé par Gratien pour endiguer la menace gothique après Andrinople, réorganise dans l'urgence le front oriental en créant de nouvelles *vexillationes equitum indigenorum*. Puis, il rapatrie les unités orientales rescapées de la campagne désastreuse de Valens dans les provinces européennes, qui prennent alors le titre d'*Illyriciani*. Quelques années plus tard, face aux prémices d'une guerre avec l'usurpateur Eugène manipulé par Arbogast, Théodose réorganise le front danubien du Norique au Pont-Euxin. La nécessité d'avoir à la fois des armées de campagne et une défense frontalière efficaces amène Théodose à détacher une nouvelle fois des contingents des unités de cavalerie existantes. Les *cunei equitum* sont installés sur le Danube en tant que détachements des *vexillationes equitum* des armées des *magistri militum praesentalis, per Illyricum et per Thraciam*. Cette succession de réformes voulues ou imposées par les circonstances est perceptible lors de l'étude la Notice des dignités. Parfois mal compris, ce document hétérogène et incomplet a amené les chercheurs à des conclusions erronées sur la part de la cavalerie dans l'armée de la fin du IV<sup>e</sup> siècle. La proportion de cavaliers ne s'est pas accrue considérablement. Il n'y a pas d'augmentation des effectifs comme le prouvent les calculs. Le ratio d'un pour six reste plus ou moins le même tout au long de la période. Néanmoins, cela ne doit pas masquer une éventuelle mutation interne visant à perfectionner l'arme de cavalerie au cours des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles.

Un examen attentif de la documentation papyrologique montre que le soin apporté à la gestion des unités est toujours aussi important. En particulier le bon approvisionnement des unités en montures semble au cœur des préoccupations du pouvoir qui légifère en la matière tout au long du IV<sup>e</sup> siècle. Une administration spéciale est mise en place, celle des remontes, avec à sa tête un tribun des Écuries impériales. La présence de chevaux au sein des unités impose des contraintes logistiques supérieures. Non seulement il convient de fournir les aliments pour les hommes mais aussi le fourrage aux bêtes, essentiellement de l'orge ou de l'avoine. En garnison, les unités de cavalerie se voient affecter une triple mission à la fois militaire, administrative et judiciaire. Il s'agit de veiller en permanence à la sécurité de l'Empire sur les frontières, les routes et les territoires les plus dangereux

où sévissent les brigands. Au quotidien, les hommes de ces unités doivent faire régner l'ordre en pourchassant les criminels, les contrebandiers, les voleurs ou les bêtes féroces et garantir la tranquillité des habitants, des fonctionnaires impériaux mais aussi leur propre sécurité en escortant les convois de ravitaillement et d'argent destinés aux garnisons. Les sources indiquent que les *alae* et les *cohortes equitatae* remplissent ces missions. L'exemple le plus marquant étant celui de l'*ala V Praelectorum* du préfet Abinnaeus. Cette aile est sollicitée pour tout type de problème essentiellement des petits délits et des demandes d'escorte ou de pétitions concernant des litiges entre habitants des alentours de la garnison.

De Septime Sévère et Théodose, si les effectifs semblent stables, des mutations internes à l'arme de cavalerie sont tout de même décelables. Le nombre d'archers à cheval, les *equites sagittarii* diminuent, par contre la cavalerie lourde, représentée par les *equites catafractarii* et les *clibanarii*, a ses effectifs multipliés par cinq au cours de la période étudiée. L'influence orientale est perceptible à ce sujet. Les Perses et Palmyre ont de nombreuses unités de cavalerie lourde dans leurs rangs. Afin de les contrer efficacement, il a fallu accroître la part de *catafractarii* dans l'armée romaine au cours des siècles en incorporant sûrement les transfuges venus d'au-delà de l'Euphrate tout en formant de nouveaux cadres. Les *catafractarii* constituent des unités complètes, comme c'est le cas de quelques *alae* ou de *vexillationes equitum*, ou bien sont répartis au sein d'unités montées plus traditionnelles. Les *equites sagittarii* bénéficient quant à eux de l'influence des peuples des steppes, notamment au niveau de leur équipement avec le développement de l'arc composite. Enfin la Tétrarchie renforce solidement la présence des unités de *dromedarii* au sein de l'armée. Cette montée en puissance de l'utilisation de dromadaires au sein de l'armée romaine en Orient est symptomatique de l'existence d'une véritable réflexion stratégique de la part de l'état-major impérial. La qualité des montures militaires semble avoir aussi été au centre des réflexions du pouvoir. Il a été démontré que les chevaux sont des animaux extrêmement fragiles. À l'époque romaine, les races chevalines modernes n'existent pas encore et le savoir vétérinaire est empirique. Même en temps de paix, l'attrition est relativement importante et les besoins en remonte n'ont jamais dû être totalement comblés malgré l'existence probable de haras impériaux. Cependant, au cours des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, de nombreux traités hippiatriques voient le jour en lien direct avec l'armée pour certains. L'état-major a voulu augmenter la qualité des montures mais aussi les soins apportés à ces dernières afin d'améliorer le taux de disponibilité des cavaliers au sein de chaque unité.

La dernière partie de notre étude a permis d'analyser la place occupée par l'arme de cavalerie dans le dispositif de bataille de l'armée romaine mais aussi de juger de l'utilisation des formations sur le champ de bataille. Du temps de la République et du Principat, la cavalerie est toujours placée sur les flancs de l'armée en soutien des légions et des cohortes auxiliaires. Cette tradition tactique semble évoluer à notre période. Les cavaliers lourds occupent désormais le centre de la ligne de bataille. Ils servent d'arme de rupture de la ligne d'infanterie adverse. Une arme essentiellement psychologique tant la lenteur de telles unités est un handicap au combat. Car c'est bien la mobilité qui rend la cavalerie si attrayante pour les généraux de l'époque tardive. Non pas la mobilité lors des campagnes, car les unités de cavalerie ne se déplacent pas plus vite que de l'infanterie sur de longues distances, mais bien sur le champ de bataille. En campagne, des petits groupes de cavaliers sont à même d'éclairer le parcours d'une armée en marche, de servir de relais pour les messagers ou d'espionner les mouvements ennemis. Sur le champ de bataille, cette capacité de manœuvre est exploitée afin de

contourner le flanc de l'armée adverse comme à Issus, de l'attirer dans un piège en feignant la retraite comme à Immae, ou bien lors des poursuites des troupes en fuite lors de chaque victoire. Cette recherche de la manoeuvrabilité s'est traduite d'ailleurs par la création des *vexillationes equitum*, ces formations plus restreintes d'environ 300-350 cavaliers qui sont jugées plus opérationnelles que les anciennes *alae* de 512 ou 768 combattants.